

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Séance du 27 mars 2017

Le 27 mars 2017 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Monsieur Giovanni SCHIPANI a été désigné secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pascal AGOSTINI ; Philippe AMY ; Patrick ARNOUX ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Sylvia BARTHELEMY ; Patrick BIAVA ; Alain BOUTBOUL ; Maurice CAPEL ; Pierre COULOMB ; Sylvia DERAÏ-GIMBERT ; Bernard DESTROST ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Bruno FOTI ; Julie GABRIEL ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Danièle GIRAUD ; Alain GREGOIRE ; Stéphanie HARKANE ; Muriel HENRY ; Dominique HONETZY ; André JULLIEN ; Michel LAN ; Jean-Marie LEONARDIS ; France LEROY ; Jeannine LEVASSEUR ; Rémi MARCENGO ; Jocelyne MARCON ; David MASCARELLI ; Joëlle MELIN ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Robert MIECHAMP ; Véronique MIQUELLY ; Pierre MINGAUD ; Léo MOURNAUD ; Patricia PELLEN ; Christiane PETETIN ; Serge PEROTTINO ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Alain ROUSSET ; Vincent RUSCONI ; Giovanni SCHIPANI ; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick PIN représenté par Sylvie FANEGO
Daniel FONTAINE représenté par Dominique HONETZY
Hélène TRIC représenté par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI
Hélène LUNETTA représentée par Monique RAVEL
Mohammed SALEM représenté par Vincent RUSCONI
Geneviève MORFIN représentée par Giovanni SCHIPANI
Magali GIOVANNANGELI représentée par Antoine DI CIACCIO
Denis GRANDJEAN représenté par Muriel HENRY
Christophe SZABO DE EDELENYI représenté par Alain BOUTBOUL
Sophie ARTARIA-AMARANTINIS représentée par Danielle MENET
Laurent COLOMBANI représenté par Alain GREGOIRE

CT4/270317/11

Sur le rapport de Gérard GAZAY

Convention d'objectifs avec l'association RSE Innovation France et attribution d'une subvention

L'association RSE & INNOVATION France a pour objet de mettre en avant les bonnes pratiques et les acteurs qui travaillent dans le domaine de la RSE sur la région PACA mais aussi sur tous les territoires de France.

Elle a vocation de citer ce qui marche pour que d'autres puissent s'en inspirer et suivre l'exemplarité.

Elle valorise et met en exergue les démarches constructives et positives mises en place par les organisations dans le domaine social, environnemental et sociétal.

L'association a été créée par d'anciens lauréats des Trophées RSE PACA. Leur vocation est de faire évoluer tous les outils régionaux (trophées, site, newsletters principalement) vers des outils nationaux comme c'est le cas du Forum National ReSEt. L'association est soutenue par toutes les institutions (Conseil Régional, Conseil Départemental), les acteurs de la RSE (Direccte, Dréal Adème, Egalité Homme femme, syndicats salariés et patronaux) mais aussi par les réseaux économiques (CJD, JCE, ANDRH, Entreprendre Paca etc...).

Son territoire d'intervention dans le cadre de la convention est : la région PACA et plus particulièrement les communes du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

La subvention est allouée pour soutenir l'association.

Elle servira notamment au financement des activités suivantes :

- Organisation de la soirée des Trophées PACA (novembre 2017) sur le Territoire de la commune d'Aubagne avec la promotion de l'évènement ;
- Animation d'un club sur la RSE « Club RSE PACA & Echoplanète » pour fédérer les professionnels de la RSE avec des rencontres régulières toute l'année, sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ;
- Animation d'une communauté sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) ;
- Organisation d'une rencontre annuelle pour sensibiliser les entreprises du Territoire aux enjeux de la RSE, valorisation de leur politique RSE et présentation des dispositifs et labels existants et les inciter à candidater aux Trophées RSE 2017.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le vote du budget primitif 2017 du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Considérant

- La volonté politique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique, qui mènent, à l'échelle du territoire des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de sa politique de développement économique.

Ouï le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la convention d'objectifs octroyant une subvention d'un montant de 10.000 euros (dix mille euros) au titre de l'année 2017 à l'association RSE & INNOVATION France.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170327-CT4-270317-11- DE Date de télétransmission : 18/04/2017 Date de réception préfecture : 18/04/2017
--

Article 2 :

Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Article 3 :

D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes s'y affèrent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
1 abstention : Joëlle MELIN

Certifié Conforme
La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY





Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170327-CT4-270317-11-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2017
Date de réception préfecture : 18/04/2017